

Madame Agnès BUZYN

Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Paris, le 15 mai 2019

LE SECRETAIRE GENERAL

Réf. 2019/05/96 DB/NC

Madame la Ministre,

Notre fédération a été conviée à participer aux travaux de réingénierie concernant les AS/AP (Aides-soignants et Auxiliaires de Puériculture).

Dans le cadre de ce groupe de travail, nous avons assisté à deux réunions qui se sont respectivement tenues le 10 avril et le 13 mai 2019.

Lors de ces réunions, nous avons travaillé sur les référentiels d'activités/compétences et formation de ces professions, mais également sur les processus de certification de la formation ASG (Assistant de Soins en Gériatrie).

Le contenu de nos échanges démontre votre volonté de modifier la formation socle AS/AP pour la structurer en cinq blocs de compétences. Ceci aura pour conséquence l'évolution des domaines d'activités et missions de ces professionnels en vue de l'obtention d'une certification professionnelle.

Par ailleurs, votre démarche prospective fait apparaître votre intention de confier de nouvelles compétences et missions aux AS/AP avec la volonté de relancer l'attractivité de ces professions.

Madame la Ministre, vous ne pouvez ignorer que ces professionnels subissent des conditions de travail et d'exercices déplorables, avec une rémunération médiocre eu égard aux tâches épuisantes qui sont les leurs, tant sur le plan moral que physique.

Les chiffres en attestent et sont particulièrement préoccupants en termes d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

Ces professionnels ne sauraient se satisfaire d'une prime spécifique ASG versée en fonction de critères pour le moins contraints, et ne concernant que très peu d'entre eux.

La relance de l'attractivité et la fidélisation de ces professionnels passent par un plan d'amélioration des conditions de travail et une refonte des grilles indiciaires de rémunération de l'ensemble de la profession.

C'est pourquoi la Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé FO sollicite, de votre haute bienveillance, l'ouverture concomitante aux travaux de réingénierie, d'une négociation sur l'évolution nécessaire du déroulement de carrière des AS/AP/AES.

Les professionnels que nous représentons ne pourraient concevoir et accepter de nouvelles missions sans une réelle prise en compte de leurs conditions de travail et une augmentation de leur rémunération.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande, et dans l'attente, veuillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de nos plus hautes et respectueuses salutations.

Didier BIRIG
Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Didier Birig', written over a horizontal line.